

Bourses de recherche – Appel à projets
Annexe au règlement des
« Prix de la Fondation Auschwitz »

La Fondation Auschwitz offre une « bourse de recherche » annuelle d'un montant de 3 125 €, doublée d'une « bourse de recherche Fondation Auschwitz – Jacques Rozenberg », d'un même montant, offerte par la Fondation Rozenberg-Caillet – Mains Ouvertes, Dignité de Vie. Elles sont toutes deux destinées à financer la réalisation d'un projet à orientation historique ou culturelle d'un.e étudiant.e, d'un.e jeune chercheu.r.se ou d'un.e artiste.

Les domaines de recherche pris en considération sont les suivants :

- le National-socialisme et III^e Reich (histoire, politique, économie, société, culture et idéologie) ;
- les crimes et génocide nazis, les mécanismes et processus les ayant engendrés ;
- les conséquences de ces événements sur les sociétés contemporaines et la mémoire collective ;
- les phénomènes similaires dans le passé et de nos jours.

Une attention particulière sera portée aux projets à vocation culturelle (scénario, documentaire, film, pièce de théâtre, arts plastiques...)

Les deux projets retenus seront de préférence conçus en relation avec une institution universitaire ou de recherche de haut niveau, nationale ou internationale. Il pourra s'établir sur une durée d'un à trois ans et sera lié à un contrat de publication.

La date de remise des projets est fixée au 31 janvier de chaque année. Les projets seront soumis à une commission d'experts.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'ASBL Mémoire d'Auschwitz :
Rue aux Laines, 17 boîte 50 – 1000 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 512 79 98 – line.maes@auschwitz.be – www.auschwitz.be

Exempt de timbre A.R. 2-3-1927 – Éditeur responsable Henri Goldberg.